

## Groupe de travail : **Transports régionaux et horaires**

Contact : antoine.jaquenoud@citrap-vaud.ch

### Objet : **Prise de position officielle de la citrap-vaud sur l'horaire 2024**

La citrap-vaud salue les nombreux efforts réalisés par le Canton ces dernières années afin de renforcer les transports publics selon le Plan Climat Mobilité du canton, tout en tenant compte des enjeux complexes liés à l'horaire 2025, largement débattu dans la presse et au niveau de plusieurs villes romandes. Néanmoins, les conclusions que la citrap-vaud tirent de la consultation des horaires 2024 montrent qu'il y a encore des progrès à faire au niveau de l'offre nocturne, ainsi que sur l'importance des correspondances « officielles » (référéncées dans l'app CFF), par rapport à celles identifiables entre les différents cadres horaires, jugées « non officielles » par les CFF.

La citrap-vaud propose que l'offre nocturne soit améliorée, afin de mieux toucher les jeunes dans leur déplacements en soirée, en particulier le week-end. Plus l'offre correspond à leur habitudes, plus ils utiliseront les transports publics en journée, pour leur déplacement professionnels ou privés.

Quant au problème des correspondances dans une gare telle que Lausanne ou Renens, elles doivent permettre à tous les passagers de pouvoir aisément transiter entre les différentes régions du canton ou, plus largement, entre les cantons romands, aussi bien dans l'horaire de jour que l'horaire nocturne.

Enfin, il est important de maintenir le plus de clarté possible au niveau de la lecture de l'offre dans la région lausannoise et, plus largement, entre Cully et Cossonay-Penthalaz. Le nouveau cadre 202 (anciennement Lausanne – Cossonay-Penthalaz (tous les trains)) ne permet plus cette lecture et nous le regrettons.

## **Principales demandes :**

### **Cadre 100 : Lausanne – Sion – Brig**

La citrap-vaud regrette la suppression du RE 3590 entre St-Maurice (0h39) et Lausanne (1h23). En effet, ce train représente une opportunité pour les personnes souhaitant se rendre dans le Chablais et la Riviera, ainsi que pour les personnes se rendant notamment au Jazz Festival de Montreux ou de Cully. A noter les correspondance de/vers Monthey et de/vers Berne sont peu claires dans le tableau horaire.

Enfin, il offre une possibilité aux personnes désireuses de rentrer de Vevey à Lausanne entre les trains de 0h08 (R3 24394) et de 2h08 (SN 1840).

### **Cadre 210 : Lausanne – Yverdon-les-Bains – Neuchâtel – Biel/Bienne**

La citrap-vaud regrette la suppression du SN 13830 de 1h27 au départ de Lausanne et à destination d'Yverdon les bains. Non seulement ce train pouvait apporter une bonne connexion entre le RE 3590 en provenance du Valais, mais il aurait également permis aux personnes utilisant le IR/IR15 2502 en provenance de Bern, Fribourg, Romont et Palézieux, et arrivant à Lausanne à 1h22.

Au-delà de la correspondance entre différentes régions, ce suppression d'offre oblige les voyageurs à destination d'Yverdon-les-Bains d'utiliser l'IC5 1547 de 0h14, sans quoi ils devront attendre le R1 24104 de... 4h54 !

Sans compter que pour les voyageurs entre Lausanne et Cossonay-Penthalaz, le train de 1h27 représente une opportunité attractive d'offre entre le S3 24394 de 0h33 et le SN 13840, tous deux à destination de Vallorbe.

Cette situation est donc jugée inacceptable par la citrap-vaud et demande le maintien du SN 13830, avec garantie de correspondance à Lausanne pour les voyageurs en provenance du Valais et de la Riviera, ainsi que de Palézieux.

Par ailleurs, nous avons constaté que le premier train du matin, l'actuel S1 24111 au départ d'Yverdon à 5h28 et à destination de Lausanne/Cully, sera supprimé en 2024. Constatant que l'offre pendulaire en direction de Lausanne est assez tardive, supprimer ce train détériora encore l'offre pour les personnes qui doivent se rendre tôt au travail. La citrap-vaud, en lien avec le plan climat Mobilité du canton, ne peut que s'étonner d'un tel choix qui rendra, à coup sûr, la voiture plus attractive que le train.

Enfin, la Citrap-Vaud regrette l'absence des trains R1 et R2 du cadre 100.

### **Cadre 202 : anciennement Lausanne – Cossonay-Penthalaz (tous les trains)**

La citrap-vaud salue la proposition de mettre en valeur les lignes du RER Vaud au niveau des cadres horaires disponibles sur le site de l'OFT, allant de 201 à 205. Toutefois, nous regrettons l'ancien cadre 202 Lausanne – Cossonay-Penthalaz (tous les trains), car il n'est désormais plus possible d'avoir tous les départs disponibles, par exemple entre Lausanne, Prilly-Malley et Renens, sur une seule source d'horaire. Cela rend l'horaire encore plus difficile qu'il ne l'est déjà. De plus, le cadre horaire 204 qui est strictement identique au 111, ce qui engendre un doublon inutile.

La citrap-vaud propose donc créer un « nouveau » cadre horaire 206, qui proposerait la même lecture d'offre que l'actuel cadre 202, entre Lausanne et Cossonay-Penthalaz.